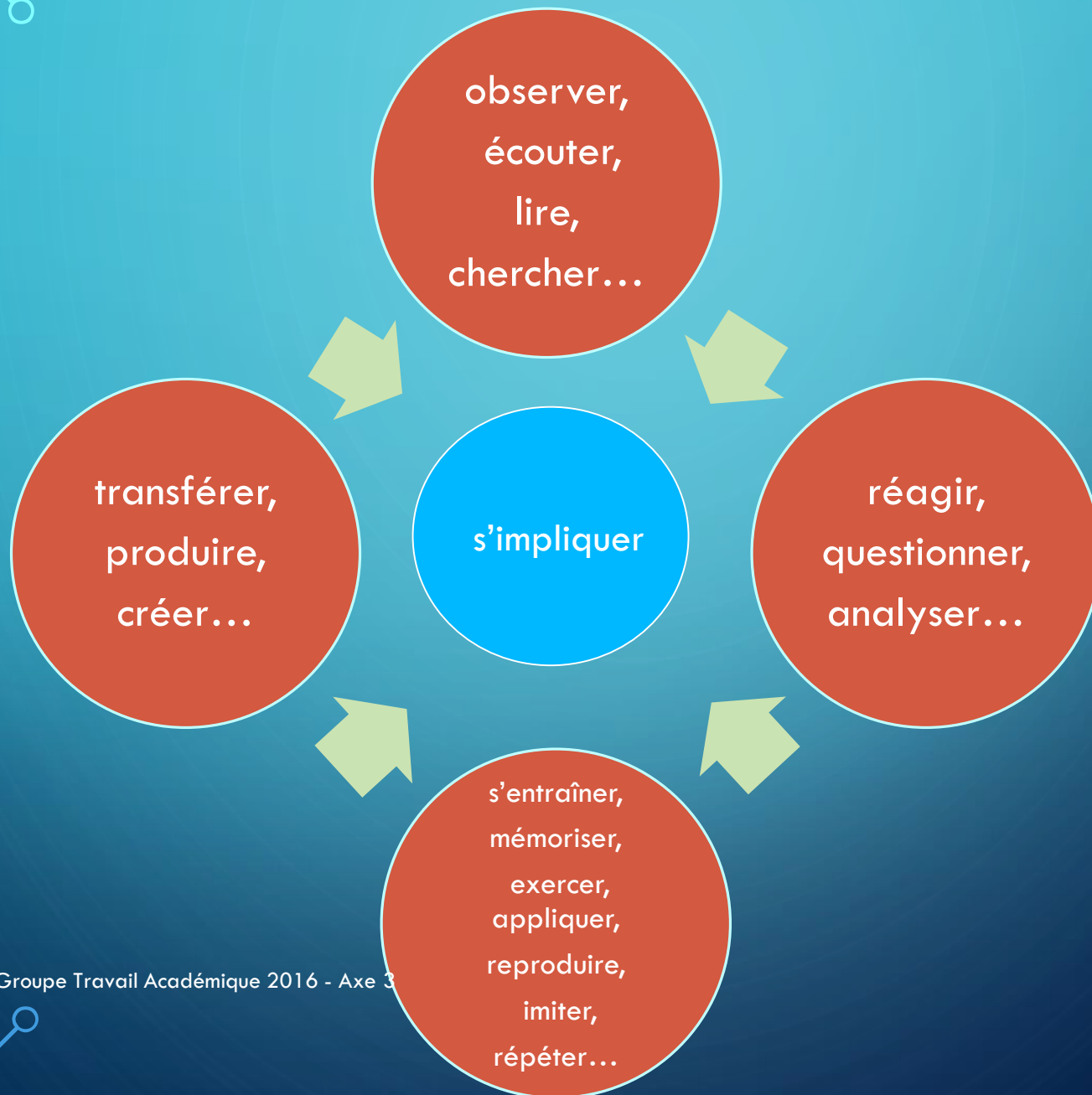
The slide features a blue gradient background with white circuit-like lines in the corners. The main text is centered and reads:

Le travail personnel de l'élève,
qu'il soit en classe, hors la classe
ou à la maison, c'est...



LE TRAVAIL À LA « MAISON », ENTRE



LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRAVAIL PERSONNEL EN SITUATION DE RÉINVESTISSEMENT

- Le travail personnel n'est possible que si :
 - la compréhension des notions étudiées et leur appropriation ont été engagées et vérifiées en classe ;
 - le professeur s'est assuré de la compréhension des consignes et des attendus.

LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRAVAIL PERSONNEL EN SITUATION D'ANTICIPATION

- Le travail personnel n'est possible que si :
 - le professeur s'est assuré de la compréhension des consignes et des attendus ;
 - les élèves disposent de savoirs et de savoir-faire mobilisables pour réaliser la tâche.
- Les activités peuvent être simples mais prendront tout leur sens dans leur prise en compte lors de la séance à venir.

L'EFFICACITÉ DU TRAVAIL À LA MAISON EST LIMITÉE S'IL EST :

- le report de ce qui n'a pas pu être abordé en classe ;
- une tâche sans explicitation des attendus ;
- une tâche qui ne soit pas à la portée des élèves (pas en adéquation avec le travail réalisé en amont, trop longue, trop complexe...);
- une tâche qui ne prenne pas en compte la diversité des élèves et de leurs besoins ;
- une tâche sans enjeu pédagogique (simple réponse à une demande sociale, une habitude) ;
- une tâche qui ne soit pas exploitée en classe.

L'efficacité du travail à la maison est limitée si les consignes sont :

- données dans l'urgence en fin d'heure ;
- formulées uniquement à l'oral ;
- énoncées sans que le professeur ne s'assure de leur compréhension ;
- incomplètes et imprécises, sans indication de la finalité des tâches ou de la forme de restitution .

UN TRAVAIL À LA MAISON INEFFICACE RISQUE DE GÉNÉRER :

- le désintérêt des élèves pour le travail scolaire ;
- le découragement face aux tâches non adaptées, non préparées, non étayées...
- la démotivation ;
- ce qui a pour effet :
 - de fragiliser, voire de faire régresser les apprentissages ;
 - de dégrader les relations et d'alourdir le climat scolaire ;
 - de mener au décrochage.

CONCEVOIR LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE EXIGE DE :

1. lui donner du sens ;
2. prévoir sa valorisation ;
3. l'inscrire dans une réflexion collective au sein de l'équipe éducative ;
4. prendre en compte sa planification et le temps que mettra l'élève à le réaliser.

1.DONNER DU SENS AU TRAVAIL

- expliciter les critères de réalisation et de réussite pour préciser les attendus et le degré d'exigence ;
- vérifier la compréhension par tous les élèves du travail donné ;
- exploiter le travail effectué.

2. VALORISER LE TRAVAIL PERSONNEL

- prendre en compte ce qui a été réalisé : réussites et erreurs ;
 - rendre compte aux élèves : regard du professeur et/ou des pairs sur le travail réalisé.
- Ne pas confondre dans l'évaluation la maîtrise des compétences et la non réalisation d'un travail.

3. Inscrire le travail personnel dans une réflexion collective...

3.1 ... AVEC LES ÉLÈVES

• Montrer aux élèves l'intérêt du travail personnel par les progrès qu'il leur permet de réaliser.

3.2 AU SEIN DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- La réflexion peut être menée au sein des différentes instances existantes, notamment le conseil des maîtres, le conseil de cycle, le conseil pédagogique, le conseil école-collège et le conseil de classe.
- Article R421-51 du code de l'éducation : *Le conseil de classe examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.*

3.3 AVEC LES FAMILLES

- Dialoguer pour :

- connaître les conditions de travail des élèves ;
- présenter les outils : le cahier de textes de l'élève, l'espace numérique de travail.

- Communiquer pour expliquer :

- les attendus du travail à la maison ;
- les outils et supports utiles à l'apprentissage ;
- les étapes à suivre.

4. PRENDRE EN COMPTE LES TEMPS

- concevoir en équipe un support offrant une vision globale du travail attendu par un élève sur une semaine ;
- apprendre à l'élève à programmer son travail et anticiper ;
- prendre en compte l'écart entre le temps estimé par le professeur et le temps effectif de travail de chaque élève. En tirer les conclusions quant au volume de travail demandé à la maison et/ou son étayage.

PRENDRE EN COMPTE LES ESPACES

- Organiser le travail personnel de l'élève à l'école en différents lieux :
 - salle de classe ou salle dédiée à la discipline :
 - aménager des espaces de travail personnel ou collaboratif ;
 - prévoir un accès à différents supports et outils ;
 - CDI : un espace à organiser, à aménager, à équiper ;
 - salle de permanence : un espace à organiser, à aménager, à équiper.

Quelle place réserver à l'écrit?

Dans une logique de progressivité de l'école au collège :

- redonner sa place à l'écrit dans les pratiques au sein de la classe ;
- veiller à ce que le travail écrit hors la classe ne soit introduit que très progressivement au cycle 3.

QUELLE PLACE RÉSERVER À L'ORAL?

- donner toute sa place à l'oral dans les pratiques ;
- construire et évaluer les compétences de compréhension et d'expression orales dans toutes les disciplines ;
- fournir parfois des traces orales ou audio-visuelles du cours pour faciliter les apprentissages ;
- veiller à ce que le travail hors la classe intègre aussi des activités orales.

Oser des organisations différentes

- réfléchir à l'organisation des espaces dédiés au travail personnel et aux modalités de fonctionnement en ces lieux ;
- modifier la durée des séances pour :
 - limiter le nombre de disciplines par jour ;
 - éviter la dispersion dans le travail personnel ;
 - favoriser la mise en activité des élèves ;
- prévoir un temps de travail personnel en début ou en fin de journée ou de séance ;
- alléger, voire supprimer le travail écrit à la maison (par exemple en début de 6^{ème}), le prévoir et l'organiser au collège.